

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP. : — 3 mois, 5 fr.; 6 mois, 9 fr.; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP. : — " 6 " 11 " 20
Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue Valentré.
PARIS : HAVAS et C^e, 8, place de la Bourse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.
Imprimerie A. Layton.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RÉCLAMES — 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Arrivées à	Départs de	LIROS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS
CAHORS	CAHORS							
10 h. 25 ^m matin.	4 h. 40 ^m matin.	6 h. 45 ^m matin.	7 h. 17 ^m matin.	7 h. 50 ^m matin.	9 h. 11 ^m matin.	11 h. 42 ^m matin.	9 h. 52 ^m matin.	12 h. 51 ^m matin.
5 h. » soir.	1 » 00 » soir.	2 » 41 » soir.	3 » 52 » soir.	4 » 18 » soir.	5 h. 17 ^m soir.	8 h. 40 ^m soir.	5 » 45 ^m soir.	4 » 39 ^m »
11 h. 24 »	5 » 45 » »	7 » 39 » »	9 » 22 » »	9 » 41 » »	—	4 h. 41 ^m matin.	11 » 7 » »	2 » 58 ^m soir.

Train de marchandises facultatif : Départ de Cahors — 5 h. «^m matin.
Arrivée à Cahors — 8 h. 56^m soir.

Train de foire. Départ de Libos. — 7 h. 10^m matin.
Arrivée à Cahors. — 9 h. 15^m matin.

Cahors, 12 Août.

VOYAGE

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Cherbourg, 9 août.

Au dîner de l'Hôtel-de-Ville, M. Grévy a porté un toast à la marine française qui compte tant de pages héroïques dans ses annales, même les plus récentes.

Il a dit que le gouvernement de la République ferait pour elle ce qu'il a fait pour l'armée, parce qu'il a le même sentiment d'attachement pour l'une et l'autre.

Le ministre de la marine a répondu en remerciant le gouvernement de la République. Il a dit que la plupart des marins portent sur la poitrine le signe de l'honneur, dont la devise est *Honneur et Patrie* et qu'ils veulent rester fidèles à cette belle devise. Le ministre de la marine a porté un toast à la marine anglaise.

Le sous-secrétaire d'Etat de l'amirauté anglaise a remercié le ministre de la marine et dit qu'en voyant la belle escadre française on avait d'autrefois aussitôt repassé la Manche pour préparer ses vaisseaux, mais qu'il n'en est plus ainsi actuellement. Il voit une garantie de paix dans la similitude du caractère des deux gouvernements anglais et français, qui, quoique différant de forme, reposent sur les mêmes principes libéraux et parlementaires. (Applaudissements.)

M. Gambetta a porté un toast au président de la République « qui est un modèle de toutes les vertus civiques et de dévouement aux institutions actuelles. Il dit qu'il ne voudrait pas nuire à un long supplice à sa modestie, mais qu'il ne faudrait pas être français pour ne pas éprouver pour lui ces sentiments de respect auxquels s'associent d'ailleurs les représentants de toutes les puissances amies. »

Ce toast a été couvert d'applaudissements répétés longuement.

M. Gambetta, dans la soirée, s'est rendu au cercle du commerce et de l'industrie dont les membres l'avaient invité à assister au punch d'honneur qu'ils offraient aux représentants de la presse républicaine.

M. Dufour président du cercle porta un toast à M. Gambetta qui a répondu en ces termes :

« Messieurs et chers collaborateurs, nous sommes ici entre républicains et pour moi il n'y a pas de nuances : je sais qu'il y en a pour d'autres, mais c'est une forme particulière d'esprit et il faut la respecter, car elle est l'expression de la liberté d'opinion. »

« Il y a cependant une chose qui nous a toujours trouvés unis c'est celle que rappelait tout à l'heure M. Dufour. Oui ! il avait raison de dire que ma présence parmi vous est la preuve de la solidarité qui doit exister entre toutes les forces de la démocratie et qui a centuplé nos efforts pendant le 16 mai. »

« Nous sommes ici en famille, pour nous réunir avec vous en dehors de tout caractère officiel, pour célébrer cette fête splendide qui groupe tous les républicains autour d'un chef vénéré et incontesté, c'est pour cela que je vous

remercie.

« Ce n'est pas d'aujourd'hui que je connais votre dévouement à la cause républicaine, d'autres se sont aussi prodigués pour la République et sur des théâtres plus brillants, mais nul n'a mis plus d'esprit de suite, d'abnégation dans la propagande que vous faites, au milieu de la bataille qu'on rappelait tout à l'heure : cette propagande a porté dans les coins les plus ignorés de la France :

« Vous pouvez donc vous glorifier de la victoire, mais ne craignez rien, ce temps ne peut revenir ; l'œuvre que vous avez fondée est désormais indestructible.

« Permettez-moi, en finissant, d'adresser des remerciements à la Presse républicaine, car je n'en connais pas d'autre. Je puis dire avec un sentiment non d'orgueil mais de satisfaction, que je suis peut-être celui sur lequel la liberté de la Presse, s'est le plus exercée et je m'en félicite.

« Homme de liberté et de discussion j'appelle toutes les discussions et toutes les libertés ; aussi je soutiendrai la liberté de la Presse de toutes mes forces et de mon vote au besoin.

« Aujourd'hui l'expérience est faite, la Presse est impuissante pour le mal et toute puissante pour le bien.

« Depuis 10 ans nous nous habituons peu à peu à la liberté et puisque nous sommes en face de l'Océan, permettez-moi une comparaison. Quand le premier homme s'est aventuré sur les abîmes de la mer, son cœur s'est peut-être troublé ; ses forces ont peut-être chancelé mais peu à peu son courage s'est affermi, il a maîtrisé toutes les résistances de la nature et il est devenu le dominateur de l'Océan. Il en sera ainsi de la liberté démocratique qui à l'origine ne peut s'exercer sans un grain de démagogie ; mais pour échapper aux sautes du vent et arriver au but, il suffit de tenir ferme le gouvernail et de barrer droit. » (Applaudissements.)

Dans un autre discours, M. Gambetta s'exprime ainsi :

« Les grandes réparations peuvent sortir du droit ; nous ou nos enfants nous pouvons les espérer, car l'avenir n'est interdit à personne. (Longues acclamations.) »

« Je veux, en deux mots, répondre à une critique qui a été formulée à cet égard, on a dit, quelquefois, que nous avons un culte passionné pour l'armée, cette armée qui groupe aujourd'hui toutes les forces nationales, qui est recrutée non plus maintenant parmi ceux dont c'était le métier d'être soldats, mais bien dans le plus pur sang du pays ; on nous reproche de consacrer trop de temps à l'examen de la progression de l'art de la guerre qui met la patrie à l'abri du danger, ce n'est pas un esprit belliqueux qui anime et dicte ce culte, c'est la nécessité quand on a vu la France tomber si bas de la relever, afin qu'elle reprenne sa place dans le monde. (Applaudissements.) »

« Si nos cœurs battent, c'est pour ce but et non pour la recherche d'un idéal sanglant ; c'est pour que ce qui reste de la France nous reste entier ; c'est pour que nous puissions compter sur l'avenir et savoir s'il y a dans les choses d'ici-bas une justice imminente qui vient à son jour et à son heure. (Longs applaudissements.) »

Cherbourg, 11 août.

Le banquet offert par la municipalité de Cherbourg à MM. Grévy, Léon Say et Gambetta

a été très brillant. Cinq toasts ont été portés ; le premier par le maire à M. Grévy ; le second par M. Grévy à la municipalité et à la population de Cherbourg ; le troisième par M. Lenoël à la marine ; le quatrième par M. Léon Say, remerciant de l'accueil fait aux présidents des deux Chambres ; le cinquième par M. Gambetta.

Voici le toast de M. Grévy :

« Je remercie le maire de Cherbourg dont j'apprécie infiniment l'honorabilité et les précieuses qualités, de la réception belle, touchante, et chère que vous nous avez préparée.

« Transmettez aux populations que vous représentez l'expression de nos sentiments de reconnaissance. » (Applaudissements.)

Voici le toast de M. Léon Say, répondant à celui de M. Lenoël :

« Je vous remercie des termes élevés dans lesquels vous avez apprécié la présence à Cherbourg des présidents des deux Chambres aux côtés du Président de la République.

« Vous avez raison de dire que nous sommes venus ici achever l'œuvre du 14 juillet ; que nous confondons dans un même sentiment l'armée de terre et l'armée de mer ; nous sommes venus saluer à Cherbourg le pavillon de la marine comme nous avons salué à Paris les drapeaux de l'armée.

« J'ai lu tantôt sur une inscription d'un monument de notre ville que Napoléon avait rêvé de réaliser à Cherbourg les merveilles d'Égypte ; nous, nous n'avons rien rêvé.

« Nous n'avons pas cherché de modèle dans l'antique Égypte, mais nous avons vu réaliser une merveille : la France maritime.

« Ces merveilles vivantes parlent bien plus à nos cœurs que les merveilles mortes d'une Égypte imaginaire, car elles sont le gage de l'avenir puisqu'elles en sont la sécurité.

« Vous représentez les habitants d'un département maritime qui nous est cher ; vous êtes, monsieur le maire, à la tête d'une population dont le cœur bat à l'unisson du nôtre.

« C'est une population qui aime la France, la République et la mer ; la France qui lui donna le jour, la République qui lui donna la liberté, et la mer qui, lui donnant l'espace, sollicite son génie d'entreprises et lui promet les richesses du monde entier. »

Toast du maire :

« Au nom de la ville de Cherbourg, je porte un toast à nos hôtes illustres : au président de la République dont la présence au milieu de nous est un témoignage de confiance et d'estime, au président du Sénat, à l'éminent économiste, à l'ancien collaborateur de Thiers ; au président de la Chambre des députés, au grand patriote qui jadis sauva l'honneur du pays, qui, plus récemment, luttait victorieusement pour ses libertés. »

Voici le toast de M. Gambetta :

« Monsieur le maire, je crois que si je n'étais que ma prudence, j'imiterais l'illustre académicien dont le silence est devenu légendaire. Comme Conrad, je me tairais ; je n'ai rien à ajouter aux remerciements émus tombés de la bouche la plus autorisée qui ait honoré de sa présence cette réunion et cette ville.

« Mais permettez-moi de vous dire, avec

tout le respect que je dois aux pouvoirs publics, qu'il ne serait pas conforme à la correction démocratique et constitutionnelle de mettre les trois présidents sur un même plan.

« Je crois bien connaître la Constitution ; la Constitution fut sage, bien inspirée, lorsqu'elle mit deux Chambres auprès du pouvoir exécutif pour l'éclairer et le pondérer. Elle aurait été mal inspirée en plaçant dans des sphères inaccessibles et inviolables le chef suprême de l'Etat.

« J'accepte vos applaudissements mais cette parité de réception qui tend à réunir dans une même ovation le président de la République avec les présidents des deux Chambres ne saurait aller plus loin sans fausser l'opinion et méconnaître les devoirs de tous. »

* *

Cherbourg, 10 août.

M. Grévy a assisté, dans la matinée, aux régates et a visité les hôpitaux civils et militaires. Dans l'après-midi il est allé à bord du *Suffren*, vaisseau amiral de la seconde escadre ; il a été reçu par l'amiral Garnault, entouré de son état-major. Des expériences de torpilles ont été faites.

Le Président rentrera demain à Paris ; vers trois heures, avec MM. Léon Say et Gambetta.

* *

Cherbourg, 11 août.

Dans la matinée du 11, le président a quitté les Cherbourgeois, accompagné par les présidents du sénat et de la chambre. La foule encombrait les rues et a renouvelé les ovations qu'elle n'a pas cessé de faire à M. Grévy. Les troupes formaient la haie sur le passage du cortège, lui rendant les honneurs militaires. Il a donné une poignée de main au maire et au préfet maritime ; puis le train présidentiel s'est ébranlé aux cris de : *Vive Grévy ! Vive Gambetta ! Vive Léon Say !*

Telle a été la fin de la visite présidentielle, dont le caractère avant tout national, n'aura pour conséquence que le raffermissement des idées conciliatrices et modérées, dont M. J. Grévy s'est toujours fait l'organe.

Une inconséquence.

Il y a une parole de Mirabeau, que tous nos hommes d'Etat devraient faire graver sur leur cachet et sur le papier « à ministres » dont ils se servent. Cette parole est celle-ci :

Tout peut se pardonner hormis l'inconséquence.

S'il est un acte qui soit une inconséquence, assurément c'est l'arrêté par lequel le directeur du journal le *Triboulet*, M. Harden-Hickey, Irlandais, est expulsé du territoire français sans autre motif que le déplaisir causé par les dessins satiriques publiés par ce recueil.

« Je comprends que les hommes de gouvernement qui ont l'enfantillage de croire encore à la puissance de la presse fassent ce que fit la République en l'an IV, décrétant de mort les journalistes coupables ou suspects de provoquer à la dissolution du gouvernement républicain ; ce que firent le Consulat et l'Empire, lorsqu'ils supprimèrent tous les journaux, à l'exception de trois ou quatre, condamnés au rôle d'officieux mensongers ; ce que fit la royauté de 1815,

lorsqu'elle soumit la presse au régime de la censure intermittente; ce que fit la royauté de 1830, lorsqu'elle présenta et fit voter les lois de septembre 1835 et éleva à 100,000 fr. le taux des cautionnements; ce que fit l'Empire de 1852, lorsqu'il ourdit cette double trame: autorisation préalable et suppression administrative greffée sur deux avertissements; ce qu'enfin fit l'Assemblée nationale de Versailles, maintenant abusivement jusqu'en 1875 la juridiction de l'Etat de siège; mais ce que je ne saurais comprendre, c'est que les ministres actuels, qui pratiquent sans en être affaiblis, l'impunité de la presse à l'égard des attaques les plus violentes et les plus injurieuses contre la République et contre les républicains au pouvoir, ne la pratiquent pas à l'égard de dessins satiriques plus ou moins spirituels; c'est là une inconséquence que rien ne justifie et qui rapetisse le pouvoir, lorsque la conduite contraire, celle du dédain, le grandit.

Où sont donc les dangers qu'a le crayon et que n'a pas la plume? Et que gagnera le gouvernement à l'expulsion du directeur du *Triboulet*? Est-ce que le journal n'en continuera pas moins sa publication avec le succès plus grand qui s'attache à toute mesure arbitraire dès qu'elle a le caractère de la persécution?

— Il y gagnera de paraître ridicule et de se faire moquer de lui.

Ce sera justice.

Pas de demi-mesure! Ou la censure étendue à tous les journaux sans distinction et sans exception, ou plus de censure sur aucun.

Ou la suppression de la presse, ou son entière liberté.

Ce n'est pas seulement ce que la théorie conseille; c'est ce que l'expérience démontre et ce que la logique prescrit.

EMILE DE GIRARDIN.

Si l'on en croit certaines indiscretions ou du moins certaines rumeurs, le gouvernement songerait à modifier le Concordat. Ce n'est pas au point de vue de la séparation de l'Eglise et de l'Etat et dans l'intention de divorcer complètement avec la papauté que nos hommes d'Etat voudraient agir. Au contraire, s'il faut nous en rapporter aux bruits qui courent, leur but serait de créer un *clergé national*; en un mot, au lieu de détruire les forces qui actuellement leur sont adverses, nos gouvernants songeraient à les absorber. L'idée est pour le moins singulière. Reste à savoir comment un plan semblable peut passer du domaine de la rêverie dans la sphère des faits, passer enfin de la théorie à la pratique.

Il s'agirait d'enlever aux évêques et d'attribuer à l'Etat le droit de nommer les desservants de toutes les paroisses de France. C'est une grosse affaire, s'écrie la *Liberté*. Nous croyons que, si effectivement elle est mise en jeu, les négociations ont chance pour durer longtemps. Dans l'hypothèse que nous présentons, le gouvernement se heurtera à des difficultés de plus d'un genre; la première, et qui dispense peut-être d'énumérer les autres, c'est la résistance des évêques. Que deviendraient ceux-ci et quel serait désormais leur rôle? Que deviendrait le pouvoir épiscopal? Les évêques en seraient-ils réduits à la simple fonction de supérieurs hiérarchiques des curés? Resteraient-ils en communication directe avec la cour de Rome, et en ce cas, quel serait le pouvoir qui leur serait attribué? Le chef de la chrétienté lui-même, le souverain-pontife, quels rapports garderait-il avec les évêques et les fidèles?

Ce sont là des questions épineuses, et la solution qu'elles comportent n'est pas près d'être trouvée. A la résistance des évêques se joindrait sûrement, comme il est facile de le comprendre, la résistance de la papauté.

Peut-être est-ce à quelque chose de semblable qu'il faut attribuer le départ de Rome de M. Desprez, notre ambassadeur, et l'envoi de M. Bacourt pour faire l'intérim. Quoi qu'il en soit, il faut signaler non pas seulement les faits accomplis, mais ceux que l'avenir tient en réserve et qui n'ont pour le moment qu'un caractère hypothétique et conjectural.

Informations

On lit dans la *République française*:

L'échec de M. Jules Amigues dans le canton de Clary est l'un des plus douloureux qu'ait subis le parti bonapartiste anti-jérômiste. Le corps électoral n'a pas eu plus d'égards pour l'apôtre du bonapartisme dissident que pour le chef du bonapartisme officiel; il a renvoyé dos à dos à leurs petites affaires le prince Napoléon et le directeur du *Petit Caporal*. La décroissance progressive du nombre de voix obtenues par M. Amigues depuis sa première campagne électorale dans le Nord, est intéressante à constater. 4,763 électeurs s'étaient ralliés à sa candidature lors de l'élection législative du 14 octobre 1877; ce chiffre s'était réduit à 4,199 le 7 juillet 1878, et il n'était plus que 3,836 aux élections du 7 décembre 1879. Dimanche la réduction s'est accentuée encore, puisque M. Amigues n'est parvenu à réunir que 3,627 voix. Il y a donc entre la première et la dernière élection, un écart total de 1,136 voix, chiffre considérable, eu égard au milieu dans lequel opéraient M. Amigues et ses amis.

Mgr Freppel a présidé, à l'évêché, la distribution des prix aux écoles congréganistes libres. Dans son discours, il a fait une longue critique des discours prononcés à pareille occasion, par le préfet de Maine-et-Loire, et par M. Maillé, député d'Angers.

Le déménagement de l'hôtel des postes s'est effectué de l'ancien hôtel rue Jean-Jacques-Rousseau aux bâtiments de la place du Carroussel. Tous les services se sont trouvés installés lundi matin à 4 heures et sont en mesure de fonctionner immédiatement.

Le *Moniteur universel*, annonce la nomination de M. l'abbé Cognat, curé de Notre-Dame-des-Champs, ancien rédacteur en chef de *l'Ami de la Religion*, à l'évêché de Poitiers.

Les souverains de l'Allemagne et de l'Autriche se rencontrent en ce moment dans la station thermale d'Ischl, et la presse officielle de Berlin et de Vienne fait de visibles efforts pour atténuer l'importance de cet événement.

Malgré les manifestations répétées de cet optimisme intrépide, il est bien difficile de ne pas voir dans les visites impériales qui sont en ce moment échangées autre chose que des démarches de pure courtoisie. Au reste, une pareille hypothèse paraît d'autant plus invraisemblable que le prince de Serbie est arrivé à Ischl et que le prince de Roumanie doit également s'y rendre dans peu de jours.

Un simple effet du hasard ne peut évidemment avoir suffi pour réunir de la sorte un véritable congrès de souverains intéressés dans la question d'Orient.

Le *Morning-Post* publie la dépêche suivante: « Le comte de St-Vallier a définitivement résigné son poste d'ambassadeur de France auprès de la cour de Berlin. Depuis longtemps, il projetait cette démarche. Il a été amené à la reculer de jour en jour, mais maintenant sa démission est définitive. Il faut ajouter que M. de St-Vallier a une santé chancelante qui lui sert de prétexte pour motiver sa retraite. »

Chronique locale

ET FAITS DIVERS.

Mardi dernier a été célébré le mariage de M. Louis Bruguères, fils du conseiller général de Catus, et de M^{lle} Lucie Caviola Dumoulin, fille de M. le secrétaire général de la préfecture du Lot.

Une foule nombreuse se pressait à la messe nuptiale.

L'Orphéon de Cahors prêtait son concours à la cérémonie qui a été très brillante.

M. Tourette, architecte départemental, chargé par M. le préfet du Lot d'étudier les divers emplacements proposés à Martel, à St-Céré, à Souillac et à Cahors, a conclu à l'établissement de l'école normale à Cahors.

Par arrêté du ministre des finances, en date du 6 août courant, M. Chassain, ancien

capitaine, a été nommé receveur ruraliste et débitant de tabac à Gramat.

Par arrêté préfectoral, en date du 24 juillet, la chasse et la vente du gibier, dans toute l'étendue du département du Lot, sont permises à partir du dimanche, 22 août.

Chemin de fer d'Orléans

Depuis le 25 juillet dernier, la Compagnie des chemins de fer d'Orléans a inauguré la délivrance des billets aller et retour de toutes les classes à prix réduits, de toutes les gares de son réseau pour Paris et réciproquement.

Ces billets, aller et retour, comportent une réduction de 25 0/0 sur les prix des billets simples.

La durée de validité de ces billets (aller et retour compris), est calculée à raison de la distance à Paris des points de départ ou de destination, savoir:

- Jusqu'à une distance de 125 kilom. inclus... 1 jour
De 126 à 250 kilom. inclus... 2
De 251 à 500 kilom. inclus... 3
Au-delà de 500 kilom... 4

Ces délais sont comptés de minuit à minuit.

Toutefois le coupon de retour est valable même pour un train, arrivant à destination le lendemain de l'expiration du délai ci-dessus fixé, pourvu que le départ du voyageur par ce train ait lieu dans ce délai.

Le coupon de retour des billets délivrés, soit la veille d'un dimanche ou d'un jour férié, soit un dimanche ou un jour férié est toujours valable pendant toute la journée du lendemain dimanche ou jour férié.

Lorsqu'un dimanche et un jour férié se suivent, la durée de validité des coupons de retour pris pendant un de ces deux jours ou la veille, est étendue jusqu'à la journée qui suit les deux jours fériés.

COUR D'ASSISES DU LOT.

Présidence de M. Camels-Puntis, conseiller à la Cour d'Agen.

Audiences des 9 et 10 août.

Le sieur Mouly Jean, (frère Irlide), âgé de 17 ans, adjoint à l'école des Frères de Cajarc, reconnu innocent du crime d'attentat à la pudeur sur des enfants de l'école, a été acquitté.

Défenseur: M^e Maisonnade, avocat à Rodez. Ministère public: M. de Cardenal, substitut.

La nommée Rabanel, Emilié, inculpée du crime d'infanticide, a été déclarée innocente et mise en liberté.

Ministère public: M. Gazabonne, substitut. Défenseur: M. Lurguie.

Le ministre de la guerre a décidé que les militaires de l'armée active auxquels des effets d'habillement sont abandonnés au moment de leur renvoi dans leurs foyers seront astreints à conserver ces effets et à les entretenir soigneusement après leur passage dans la réserve et jusqu'à ce qu'ils soient versés dans l'armée territoriale.

Ils devront arriver à leurs corps revêtus de cette tenue pour les périodes d'instruction.

A chaque appel, il leur sera alloué une indemnité de 2 fr. par effet, pour le pantalon, la veste, le dolman, la tunique ou la capote, de 50 centimes pour le képi.

Faute de se conformer à cette obligation, les réservistes seront passibles de punition.

Les sous-officiers compromis dans les tristes événements du 14 juillet, à Toulouse, qui appartiennent à la 17^e section des ouvriers de l'intendance, viennent d'être cassés.

Ces sous-officiers et cinquante soldats du même corps vont être répartis dans d'autres régiments.

Le conseil d'arrondissement de Gourdon a composé son bureau, ainsi qu'il suit:

Président: M. le docteur Lachize, républicain.

Secrétaire: M. Soulladié, républicain.

AVIS.

En exécution du décret du 15 juin 1880, un

concours s'ouvrira dans le courant du mois d'août pour l'admission aux emplois d'élève du service de santé militaire.

Le programme de ce concours figure au journal militaire et est déposé à la préfecture (1^{re} Division).

Les candidats qui désirent se présenter doivent adresser leurs pièces et se faire inscrire, sans retard, dans les bureaux de M. l'intendant militaire du 17^e corps d'armée.

CONGRÈS INTERNATIONAL DE VITICULTURE

Viticole et horticole de Lyon. Les 10, 11, 12, 13, 14 et 15 septembre 1880.

Cours du Midi (Côté Saône).

Conférences sur le Phylloxera et sur les divers moyens de le combattre.

Exposition des produits viticoles et Cépages, Raisins, Vins, Machines et Instruments de Vification et de Distillation.

Exposition des produits de l'Horticulture: Légumes, Fruits, Fleurs et Objets d'Art ou d'Industrie s'y rattachant.

Un programme détaillé sera publié prochainement et mis à la disposition des personnes qui en feront la demande.

(S'adresser au Concierge du Palais des Arts, à Lyon.)

M. Blavier, vicaire général, a présidé la distribution des prix de l'institution Valette. Dans un éloquent discours, l'orateur a retracé le rôle de l'Eglise dans l'enseignement de la jeunesse.

Nous en extrayons le passage suivant:

Dès les premiers jours, le culte de Dieu et l'enseignement de la jeunesse ont marché de front. Je vois encore, au fond des catacombes, l'école à côté de l'Eglise, le siège du maître à quelques pas de la chaire du pontife et combien de fois le pontife fut lui aussi le maître!

« Lorsqu'après trois siècles de luttes gigantesques l'Eglise sort de ces mêmes catacombes toute emportée du sang de onze millions de martyrs, victorieuse de l'erreur, de la corruption et du despotisme, apportant au monde la vérité, la sainteté, la liberté, ces trois biens qu'on ne saurait séparer, tandis que d'une main elle prend l'esclave, le rebelle, le relâché et le prépare à cette liberté que la charité qu'elle inspire aux maîtres leur assure déjà; de l'autre elle prend l'enfance et la plaçant sur des hauteurs que n'atteignent jamais les Socrate et les Platon, elle découvre à ses regards, nette, pure, sans mélange, la pleine vérité, sur Dieu, sur l'homme, sur sa nature, ses destinées sublimes. A côté du temple où les pontifes prononcent les affranchissements, au nom des Césars devenus chrétiens, rendent à la vie sociale tant de milliers d'hommes réduits à la condition des choses par le faux libéralisme des républicains d'Athènes, et de Rome, j'avais se dresser les écoles où est distribuée, abondante comme les eaux de la mer, limpide et pure, cette vérité dont les philosophes antiques cachaient si soigneusement aux multitudes les quelques rayons dérobés à des traditions obscurcies par mille erreurs.

Mais déjà apparaissent les moines; ces infatigables défricheurs du sol et des intelligences; ces fondateurs des villes et d'écoles; ces moines dont le rude labeur fait fleurir la solitude et nous conserve les monuments des lettres et des sciences du monde païen. En attendant l'Eglise multiplie ses conciles et je voudrais pouvoir dérouler devant vous ces innombrables ordonnances par lesquelles l'Eglise, cette mère de la vérité et de la liberté prend les plus minutieuses précautions pour que la vérité aille chercher l'enfance au fond des campagnes les plus reculées, et soit mise à la portée des intelligences dès leur premier essor.

« Ce qu'ont vu nos pères, ce qu'ont vu tous les âges qui nous ont précédé, ne le voyons-nous pas de nos jours? A partir de l'humble frère des écoles chrétiennes jusqu'aux maîtres illustres que le génie de Saint-Ignace, inspiré d'en haut prépare au monde; des religieux, des religieuses ne sont-ils pas là pour remplir ce haut ministère de l'instruction, et de l'éducation des peuples; du reste ne demandant qu'une chose, une seule chose: la liberté de consacrer leurs travaux, leurs biens, leur santé, leur vie même à cette œuvre inaugurée par le Sauveur lui-même.

Après avoir adressé nos sympathiques félicitations à M. Combes, directeur de l'école communale de Duravel, pour le zèle, le dévouement et l'ardeur qu'il apporte dans l'accomplissement de sa noble et pénible mission, nous nous faisons un devoir de signaler l'établissement qu'il dirige comme un de ceux qui ont relativement obtenu le plus de succès dans le département:

« 1 élève présenté pour l'école normale, « 1 admis (boursier).

« 2 élèves présentés pour le brevet de capacité, « 2 reçus; le n^o 1 à l'examen écrit; le n^o 2 à

examen définitif. 7 élèves présentés pour le certificat d'études, 7 reçus (les 1^{ers} numéros). Les nombreux résultats antérieurement obtenus et ceux que l'école vient d'obtenir cette année parlent assez haut pour donner aux familles une sûre garantie des progrès des élèves qui fréquentent cet établissement et des soins qu'ils y reçoivent ; aussi, dans l'intérêt des jeunes gens qui se destinent à subir des examens, nous nous empressons de leur recommander cette école, qui, comme les années précédentes, préparera des candidats au brevet de capacité (obligatoire et facultatif), à l'école normale, à l'école vétérinaire, aux ponts-et-chaussées, à l'administration des postes et télégraphes, au volontariat d'un an, à l'agriculture, au commerce, à l'industrie, à l'école d'arts et métiers, etc.

(Un abonné)

On peut voir tous les matins, aux Halles centrales de Paris où elle fait le commerce des légumes, une femme âgée d'environ cinquante-cinq ans, au cheveu noirs, aux traits dépourvus de rides, et dont la physionomie respire le courage et l'énergie. C'est la nommée Annette Drevon, militaire au 32^e de ligne et du 2^e régiment de zouaves, qui a suivi nos régiments en Afrique, en Crimée, en Italie et sur les bords du Rhin. Nous avons en France, cinq ou six femmes décorées de la Légion d'honneur, mais Annette Drevon est la seule qui ait obtenu ce signe de distinction pour un fait glorieux accompli sur le champ de bataille.

C'était à la prise de Magenta. Dans la mêlée, deux soldats autrichiens s'étaient emparés d'un drapeau du 2^e zouaves. Annette Drevon, témoin de cette scène, se précipite sur eux au milieu d'une grêle de balles, tue l'un, blesse l'autre de deux coups de revolver, et revient triomphante, agitant le drapeau qu'elle vient de sauver ! C'est pour ce fait qu'elle a été décorée. Ce n'est pas la seule fois qu'Annette a fait preuve de témérité et de hardiesse. Pendant la guerre franco-allemande, elle suivit le 32^e régiment de ligne dont elle était alors l'une des canonniers. Un jour, après l'armistice, se trouvant sur un chemin public, aux portes de Thionville, elle fut grossièrement insultée par un soldat barbare. Annette lui tira à bout portant un coup de revolver et l'étendit raide mort. Arrêtée presque aussitôt, elle fut jugée peu de jours après par un conseil de guerre séant à Metz, et condamnée à la peine de mort. Le jour fixé pour son exécution, le hasard voulut que le prince Frédéric-Charles se trouvât à Metz. Ayant appris qu'on allait fusiller une femme, il se fit remettre, immédiatement le dossier de son procès et, après en avoir pris connaissance, il fit surseoir à l'exécution. Quatre jours après, Annette Drevon recevait sa grâce entière et était renvoyée en France. Cette héroïne obscure, qui a porté le bidon pendant trente ans, est originaire de Clermont-Ferrand. Au mois de juin 1874, elle fut reçue en audience privée par le maréchal de Mac-Mahon qui lui accorda un petit secours en argent. Elle demeurait alors rue Vendôme, 15, quartier de Montrouge, qu'elle a quitté depuis quelques temps. C'est avec ce faible subside qu'elle se livre au commerce des légumes, ce qui lui permet aujourd'hui de vivre honorablement sans rien demander à personne.

AUX AMOUREUX DE LA PÊCHE

Une nouvelle manière de pêcher à la ligne vient d'être inaugurée par un Allemand. C'est la pêche au hameçon électrique. Cette invention originale qui figure à l'Exposition de Berlin, où elle excite vivement la curiosité, consiste, dit l'Elektrotechnische Zeitschrift, en un petit esquin qui peut être dirigé sans bruit vers l'endroit quel point de l'eau au moyen d'un appareil à bobine qui met en mouvement une hélice. Une fois arrivé à l'endroit voulu, il s'agrandit lui-même contre vent et courant, tandis que la corde et le hameçon glissent dans l'eau. Le petit esquin renferme une batterie électrique et un électro-aimant qui sont disposés de telle sorte que la plus légère morsure effectuée par le poisson établit le courant électrique. Aussitôt, avec la rapidité de l'éclair, à l'aide d'un

électro-aimant ligne, corde, hameçon et poisson sont enlevés en l'air ; une petite cloche tinte pour avertir le pêcheur qu'un poisson est pris et qu'il peut être débarqué en tirant le petit esquin qui est relié à la rive par une corde.

Quinze personnes du village de Montbeugny (Allier), viennent d'être empoisonnées dans les circonstances suivantes :

Le sieur Cayot fermier, reconnaît à sa table sa famille, ainsi que ses domestiques et ses ouvriers de ferme. A peine le repas était-il terminé, que tous les convives éprouvaient de violentes douleurs d'entrailles, suivies de vomissements. Le sieur Cayot, lui-même ne tarda pas à succomber. Grâce à des médications énergiques, les autres personnes ont pu être sauvées. On attribue cet empoisonnement accidentel au pain distribué.

Un jeune docteur de Lyon, M. X..., un des médecins les plus distingués de cette ville, vient d'engager le pari qu'il resterait pendant quinze jours sans prendre aucune espèce d'aliment. La gageure est de 100 louis ; mais si la moqueuse stomacale du docteur X... refuse de se prêter à ce jeûne exorbitant, il se verra obligé, aux termes du pari, de compter à son partenaire la somme de 100 fr. par jour pour tous les jours qui manqueront pour compléter les deux septennaires convenus, sans préjudice des 100 louis engagés.

Le jeûne a dû commencer lundi matin ; il devra se prolonger jusqu'au lundi 16 août ; à neuf heures du soir.

Est-ce que le docteur Tanner va faire école ?

BULLETIN AGRICOLE.

La récolte de blé en 1880.

Les renseignements abondent de toutes parts sur la récolte de 1880. En leur ensemble, ces renseignements sont favorables. L'année, comme disent encore nos cultivateurs, sera jalouse, c'est-à-dire inégale, soit quant aux diverses parties de la France, soit quant aux divers Etats producteurs.

En France, le Midi est mieux traité que le Nord ; le Sud-Ouest encore mieux que le Sud-Est ; au contraire, le Nord a une meilleure récolte que le Centre. On constate que les battages donnent pas mal de déceptions. En revanche, le grain est très beau, bien nourri. Il fournira une farine qui est excellente et déjà recherchée. On a évalué la production de 1879 à 100 millions d'hectolitres. Les résultats de 1880 ne seront pas inférieurs, mais la qualité sera supérieure. Déjà, cependant, les blés de 1879 étaient bien préférables à ceux de 1878.

C'est donc une récolte moyenne, ou à peu près, quant à la quantité ; bonne quant à la qualité. Par suite, la France sera encore importatrice de blé en 1880 et 1881. Il faut aujourd'hui de 110 à 115 millions d'hectolitres pour faire face à tous les besoins de la consommation. Nous parlons des approvisionnements de réserve qui se constituent surtout dans les années d'exceptionnelle production. La France ne doit pas avoir, en ce moment, de fortes réserves en froment. On n'importe guère des blés étrangers pour faire des réserves.

En Europe, on signale la même inégalité qu'en France. L'Italie, l'Espagne, la Hollande, la Hongrie et l'Autriche ont de bonnes récoltes.

Par contre, l'Allemagne a une récolte médiocre ; moins bien traitée encore, la Russie a une mauvaise récolte. Elle aura à peu de blé à exporter. Peut-être même lui sera-t-il difficile d'établir l'équilibre d'approvisionnement entre les diverses parties de son immense territoire. Reste l'Angleterre. La récolte de l'Angleterre sera une bonne moyenne. Il faudra encore que l'Angleterre importe de 30 à 35 millions d'hectolitres.

Aucun Etat en Europe, ni en Asie, ne serait en situation de les lui fournir cette année. Heureusement que les blés des Etats-Unis pourront subvenir à l'impuissance où se trouveraient les marchés européens de nourrir l'Angleterre. Ainsi, avec une récolte de bonne qualité et de quantité moyenne, l'Europe est incapable de faire face désormais à sa consommation. L'Inde, sans doute, et l'Egypte pourraient combler une

partie du déficit, mais elles ne pourraient le combler tout entier.

La fonction que les blés américains remplissent vis à vis de l'Europe, a donc une sorte de caractère providentiel. Pour que les populations nombreuses, actives, laborieuses de l'Europe, soient assurées de leur subsistance, subsistance en rapport avec tous les progrès qu'elles ont accomplis, il est nécessaire que l'agriculture continue à faire dans les plaines du Mississippi et du Missouri des ensemencements gigantesques qui produisent des récoltes de 140 à 150 millions d'hectolitres de froment, sans compter une quantité plus considérable encore de maïs.

Situation des récoltes.

Nous avons été épargnés par la grêle, dans nos contrées, quoique le fleau ait exercé de bien terribles ravages dans quelques localités voisines ; les fenaisons et les moissons, sont faites dans les meilleures conditions. On est généralement très satisfait des blés, et les fortes chaleurs du mois de juillet ont donné une vigoureuse impulsion aux arbres fruitiers et à la vigne, jusque là bien en retard. Nos marchés regorgent de fruits de toute espèce.

Tout irait donc pour le mieux, si la coulure et l'oïdium n'avaient déjà enlevé la moitié, et même les deux tiers, des raisins. Le souffre a bien enrayé un peu la maladie, mais n'a pu rétablir les grappes tombées et raviver les atrophiées.

Nous n'avons donc, selon toutes les apparences, même en supposant tout pour le mieux jusqu'à la vendange, qu'une demi-récolte ; or, nos stocks sont complètement épuisés, c'est vous dire qu'il faudra boire cher encore cette année.

Les prix ne fléchissent pas : il faut payer 80 fr. la barrique de 225 litres nus, pris en cave le vin le plus ordinaire ; jusqu'à 100 et 125 fr. les bonnes qualités. Il est difficile à l'ouvrier d'arriver à ces chiffres, aussi, la consommation diminue-t-elle.

Mareuil (Dordogne), 5 août.

Les prévisions se réalisent d'un jour à l'autre. A la coulure, qui a causé beaucoup de mal à certains endroits, il faut maintenant ajouter les ravages de l'oïdium, pour certains fonds, et surtout de phylloxera, dont les ravages sont effrayants depuis l'année dernière. Dans peu d'années nous n'aurons plus un pied de vigne du pays.

La chaleur, ici, n'a commencé que dans les premiers jours de juillet ; ce mois a été constamment chaud ; aussi les vignes non malades ni atteintes par des gelées de l'hiver, (mais le nombre en est bien petit) ont une végétation assez belle ; les raisins sont assez nombreux, les grains, gros, mais bien espacés ; aussi on ne compte guère que sur une demi-récolte pour ces vignes. Quant aux autres, c'est-à-dire celles qui sont atteintes de la maladie ou de l'oïdium, tout tombe du jour au lendemain et bientôt il n'y restera pas trace de fruit ; elles ne peuvent entrer en ligne de compte pour la récolte.

Quant à la qualité, on croit qu'elle sera bonne si le beau temps continue.

Le calme le plus complet règne toujours pour les affaires en vin du pays ; les bien rares détenteurs qui ont encore quelques hectolitres, les tiennent à des prix vraiment inabordables, et restent sourds à tout prix de baisse ; ils attendent avec confiance la reprise des affaires, résolus à garder, plutôt que de céder d'un iota de leurs prétentions.

Vilhéfranche (Aveyron), 5 août.

Il est tombé de l'eau et il en tombe encore à l'heure où je vous transmets ces renseignements ; elle fait un grand bien à toutes les récoltes en général. Les blés sont moissonnés ; ils sont très beaux et pèsent en moyenne 80 kil, à l'hectolitre. Cette récolte est regardée comme moyenne. Les avoines sont très belles ; la récolte est au-dessus de la moyenne. Je ne puis me prononcer encore sur le maïs.

Dernières Nouvelles

Il est inexact que M. le comte de Saint-Vallier ait eu la pensée de résigner ses fonctions d'ambassadeur à Berlin. Il reprendra possession de son poste à l'expiration de son congé.

(Correspondance Havas).

Bourse de Paris. Cours du 12 Août. Rente 3 p. 100... 85.35. 3 p. 100 amortissable... 87.55. 4 1/2 p. 100... 117.50. 5 p. 100... 119.15.

Revue de France. L'Œuvre inédite de Saint-Simon : Le Parallèle des trois premiers Rois Bourbons. — Le Mémoire sur les Princes légitimes, par M. J. Valfrey. La Bosnie depuis l'occupation Austro-Hongroise, par M. Edouard Marbeau. Frère Jacques (suite), par M. Daniel Bernard. Une vue dans les coulisses de l'histoire, documents inédits, par M. Charles Nisard. Le grand secret dans l'Eglise chrétienne au 1^{er} siècle : XV. — Le poison aux diamants (fin), par M. Ferdinand Delaunay. La réputation d'une femme, par M. de Lérès. Revue musicale, par M. Albert de Lasalle. Quinzaine politique, par M. Louis Joly. Bibliographie. Bureaux : 13-15, quai Voltaire, Paris.

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS

Rendus sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, la :

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres

Guérissent les dyspepsies, gastrites, gastralgies, constipations, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse ; diarrhée, dissenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose ; tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants. 33 ans de succès, 100,000 cures, y compris celle de M^{me} la duchesse de Castelstuart, le duc de Plu-kow, M^{me} la marquise de Bréhant, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le Dr Prof. Dédé, etc. Cure n^o 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueur nocturnes.

N^o 99,625 : Avignon, 18 avril 1876. La Revalescière m'a guérie, à l'âge de 61 ans, d'une épouvantable maladie de vingt ans, des douleurs les plus terribles, à ne pouvoir faire aucun mouvement, avec des maux d'estomac jour et nuit, et des insomnies horribles. — BOREL, née Carbonnetty.

Cure n^o 98,614 : Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affection de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie ; tous ces maux ont disparu, sous l'heureuse influence de la Revalescière. — Léon PEYCLER, instituteur à Cheyssous (Haute-Vienne).

Quatre fois plus nourrissante que la viande elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîte 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 12 kil., 70 fr. — La Revalescière chocolatée au même prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus agités. Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt partout chez les bons pharmaciens et épiciers : Du Barry et Co (limited), 8, rue Castiglione, Paris. SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS ET SUBSTITUTIONS FRAUDEUSES. Dépôt à Cahors, Vinel droguiste.

AUX 100,000 PALETOTS, Boul-Nord, Cahors. Pardessus demi-saison, longs, cintrés, coupe et étoffes nouvelles, établis dans des conditions de prix exceptionnelles. — Prix-Fixe. (Voir aux annonces.)

MAISON DE CONFIANCE POUR LA POSE DES DENTS 20 ans de succès AUDOUARD EX-PROFESSEUR DE PROTHÈSE ET DE CHIRURGIE DENTAIRES.

A PARIS CHIRURGIEN-DENTISTE Du Lycée de Cahors, et des principaux établissements d'éducation du Lot et de la Corrèze, Boulevard Nord, en face la Mairie, à Cahors (Lot) tous les mois du 1^{er} au 40^e Faubourg Leclère, en face la Guierle, à BRIVE (Corrèze), du 10 au 30 de chaque mois.

AVIS. Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

TRÈS PROCHAINEMENT
OUVERTURE
DU GRAND HOTEL-RESTAURANT
du Palais National

DELPECH
COUVREUR ZINGUEUR

23, rue de la Liberté, à Cahors,
A l'honneur d'informer MM. les Propriétaires et Entrepreneurs, que, établi à Cahors depuis peu, il se charge des Couvertures de bâtiments en zing ou en ardoise, toutes fournitures comprises.

Le Steur Delpech espère que MM. les propriétaires voudront bien honorer de leur confiance. Il offre pour garantie de son travail l'appréciation de M. es architectes.

On trouve chez lui divers échantillons.

Pharmacie centrale de Cahors.

Dépôt de toutes les spécialités françaises et étrangères
Eaux minérales naturelles de France et de l'étranger.

ESCROUZAILLES

PHARMACIEN

Successeur de VINEL

La Pharmacie centrale de Cahors se recommande à sa nombreuse clientèle par la grande attention qu'elle porte dans ses préparations pharmaceutiques, la qualité et la fraîcheur des produits, sortant des premières fabriques de France et de l'Etranger, la promptitude dans l'exécution et la modicité de ses prix.

Spécialité de Vin de Quinquina ferrugineux au Malaga. — Vin de Quinquina supérieur au Malaga, Madère, Vieux Bordeaux, Vieux Cahors. — Grand choix de Pastilles et Pâtes pectorales, d'un goût exquis et d'une efficacité sûre dans les Rhumes. — Elixir vermifuge Bonafons. — Extrait fluide des trois quinquinas pour préparer soi-même et à l'instant un bon litre de vin de quinquina. — Liqueur de goudron, Eaux de toilette, toniques, hygiéniques. — Quop pectoral et Pastilles des Chantres, infailibles contre les Rhumes récents ou anciens. Thés et Chocolats variés.

PIANOS ET HARMONIUMS

DES MEILLEURS FACTEURS

MUSIQUE ET INSTRUMENTS
GODINAUD, FILS

CAHORS (Lot), Maison de la Poste.

HARMONIUMS.

PIANOS OBLIQUES.

Accord et réparation. — Vente, échange et location.

EN VENTE CHEZ CHEZ TOUS LES LIBRAIRES, LE

90,000 Abonnés
Le Moniteur
Valeurs à Lots
(Paraît tous les dimanches, avec une Causerie financière du Baron Louis)
LE SEUL JOURNAL FINANCIER qui publie la Liste officielle des Tirages de toutes Valeurs françaises et étrangères
LE PLUS COMPLET DE TOUS LES JOURNAUX (SEIZE PAGES DE TEXTE)
Une Revue générale de toutes les Valeurs. — La Cote officielle de la Bourse. — Des Arbitrages avantageux. — Le Prix des Coupons. — Des Documents inédits.
PROPRIÉTÉ DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FRANÇAISE DE CRÉDIT. — Capital : 30,000,000 de fr.
Abonnements dans tous les Bureaux de Poste : UN FRANC PAR AN, et à Paris, 17, rue de Londres.

EAUX MINÉRALES DE MIERS

HOTEL CARBOIS

à Alviagnac (Lot)

Avenue de la gare de Rocamadour.

L'hôtel Carbois, situé dans un emplacement agréable réunit toutes les conditions de bien-être propres à favoriser le traitement des Eaux. Les étrangers qui fréquentent cet établissement y sont l'objet des attentions les plus délicates, chacun se plaît à le reconnaître.

M. Carbois, le seul de la commune d'Alviagnac actionnaire de la Fontaine minérale, offre à ses clients de leur donner, tous les renseignements qui pourraient leur être nécessaires.

Omnibus à tous les trains pour conduire les voyageurs de la gare de Rocamadour à l'hôtel Carbois.

LA GAZETTE DE PARIS
Le plus grand des journaux financiers
NEUVIÈME ANNÉE
Paraît tous les Dimanches
PAR AN 4 FRANCS
ABONNEMENTS D'ESSAI
21^{re} LA PREMIÈRE ANNÉE
Prime Gratuite
LE BULLETIN AUTHENTIQUE
des TIRAGES FINANCIERS et des VALEURS À LOTS
PARAISANT TOUTS LES 15 JOURS.
Document inédit, renfermant des indications qu'on ne trouve dans aucun journal financier.
ENVOYER MANDAT-POSTE ou TIMBRES-POSTE
59, Rue Taibout - Paris

AU PREMIER CHEMISIER
E. CRAMANT-MASSIP
CHEMISES INFROISSABLES
Spécialité
de Lingerie pour homme, sur mesure
Seule Maison à Montauban
CHEMISE-BRETELLE SYSTEME BREVETÉ
Représentée à CAHORS,
par M. DIDES,
Coiffeur-parfumeur, 17, Boulevard Sud.

A VENDRE

BONNE OCCASION

des
APPAREILS DE PHOTOGRAPHIE
avec nombreux accessoires.
S'adresser au bureau du Journal.

ANÉMIE, ÉPUISEMENT, PERTES BLANCHES
MALADIES DE LANGUEUR
sont heureusement combattus par le
VIN IODÉ DE MORIDE
Préparé au vieux Malaga. Excellent fortifiant, très agréable au goût, le meilleur dépuratif, le plus puissant régénérateur du sang connu. Il remplace avec avantage le BUILE DE POIR de MORTE et l'IODURE de POTASSIUM, dont il n'a pas les inconvénients. On le conseille aussi, avec les Pilules Ferro-Mellitiques dans l'Hydropisie. — A Paris, 34 Rue La Bruyère, et dans toutes les Pharmacies. — Prix : 4 fr.

ÉTABLISSEMENT THERMAL
VICHY
(Allier) PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT (Allier)
SAISON DES BAINS
BAINS et DOUCHES de toute espèce pour le traitement des maladies de l'estomac, du foie, de la vessie, gravelle, diabète, goutte, calculs urinaux, etc.
Tous les jours, de 15 Mai au 15 Septembre : Théâtre et Concerts au Casino. — Musique dans le Parc. — Cabinet de lecture. — Salon réservé aux Dames. — Salons de jeux, de conversation, etc.
Trajet direct en chemin de fer.
Tous les renseignements sont envoyés gratuitement.
Ecrire : Administration de la C^{ie} concessionnaire
PARIS, 22, Boulevard Montmartre.
Dépôt chez tous les marchands d'eaux minérales, pharmaciens et droguistes.

LOUIS DERBYSSER
CONSTRUCTION ET REPARATION
DE MACHINES DE TOUTE SORTE.
Ancien mécanicien de marine, longtemps attaché aux chemins de fer et à de grands établissements industriels en France et en Espagne, se charge de la réajustation ou de la construction de toute machine qu'on voudra bien lui confier : machines à vapeur fixes, locomobiles, machines à condense etc. etc.
Successeur de Ramondou, quai-Séguin, Cahors.

MAISON DES 100,000 PALETOTS
Boulevard Nord, CAHORS

A. PAQUIGNON

MAISON PRINCIPALE A PÉRIGUEUX
rue Taillefer et rue Condé, fondée en 1843.

Médaille d'Or à l'Exposition nationale de Périgueux.

VÊTEMENTS SUR MESURE
HAUTES NOUVEAUTÉS.

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS

RAYON SPÉCIAL DE CHEMISES

Dirigé par un Coupeur spécial breveté s. g. d. g.

Envois sur demande de Marchandises à condition et d'Echantillons, avec indications nécessaires pour prendre mesure soi-même.

La Maison des 100,000 Paletots garantit la qualité de toutes ses Fouritures. Elle échange ou rembourse celles qui ont cessé de plaire.

PRIX FIXE INVARIABLE

Tous les Envois sont faits Franco

LE JOURNAL DU DIMANCHE

Recueil Littéraire et Illustré

va commencer immédiatement la publication de grand roman : LE DEMONDE SOUS LA TERREUR, par E. du Boisdebois, avec illustrations de J. Fera, et dont nous avons confié la gravure à nos meilleurs Artistes.

Le 43^e volume de cette riche collection vient de paraître. Nous rappelons à nos lecteurs que tous les grands écrivains contemporains ont apporté leur concours au Journal du Dimanche, qui depuis vingt-six ans tient toujours le premier rang parmi les publications illustrées.

Un N^o par semaine, 10 c. avec 16 pages de texte in-4^o et un morceau de musique. — Paris, 10 centimes le numéro. — Départements 11 centimes le numéro. — ABONNEMENTS : Paris 1 an, 6 fr. — 6 mois 3 fr. Départements : 1 an, 8 francs. — 6 mois, 4 fr. — Pour l'union postale : 1 an, 8 fr. 5.

Le volume broché, pour Paris..... 3 fr.
id. par la poste..... 4 fr.

BUREAUX : Place Saint-André-des-Arts, 11, à Paris
Nota. — On s'abonne en envoyant un mandat de poste.

BULLETIN DES HALLES

FONDÉ EN 1846

JOURNAL QUOTIDIEN, PUBLIÉ LE SOIR APRÈS LA BOURSE DE PARIS
BUREAUX : 29, Rue de Viarmes, 29, — PARIS

Cote officielle et cours commerciaux de Paris; dépêches télégraphiques et correspondances particulières des principaux marchés français et étrangers.
Dépêches chaque jour de Lille, Berlin, Stettin, Hambourg, etc.; dépêches chaque semaine de Cette, Béziers, Pézenas, etc.; dépêches chaque Revue de la semaine chaque samedi.

Farines, Grains, Hules, Pétroles, Alcools, vins, Sucres, Mélasses, Suifs, Fourrages, Bestiaux, Viandes, Beurres, Œufs, Fromages.

TARIF D'ABONNEMENT POUR LA FRANCE :

Table with 3 columns: Edition (A, B, C, D), 7 numéros par semaine, and prices (36 fr., 28 fr., 20 fr., 12 fr.)

Envoi gratis pendant huit jours à titre d'essai.

Pour s'abonner envoyer mandat-poste, ou valeur sur Paris, Paris, 14, rue Saint-Lazare.

DICTIONNAIRE

DE L'INDUSTRIE ET DES ARTS INDUSTRIELS
Par E.-O. LAMI et A. THAREL

Cette magnifique publication, rédigée par d'éminents écrivains, composée avec un grand luxe typographique, formera 5 volumes in-8^o de 800 à 900 pages chacun, ornée d'environ 2,500 gravures sur bois.

Prix de la Livraison, contenant deux feuilles : 50 centimes.

On peut souscrire à l'ouvrage complet, dont le prix est de 150 francs, en envoyant un mandat-poste de 25 francs pour le premier volume. Les Souscripteurs le recevront franco, à leur choix, soit complet, soit par série de cinq livraisons ou dix feuilles.

Envoi franco d'une série d'essai dans toute la France, contre 2 fr. 50 en timbre-poste.

Paris, 14, rue Saint-Lazare

20 à 25 % de Revenu par An, payables par Mois
SÉCURITÉ ABSOLUE
Résultats des années 1875, 1876, 1877, 1878 et 1879. — Brochure explicative : 60 centimes.
S'adresser à la CAISSE DES REPORTS, 77, rue Richelieu, PARIS